

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 09: Les dents de la ville

Artikel: Ville propre, ville sale
Autor: Foletti, Lauro
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-99204>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

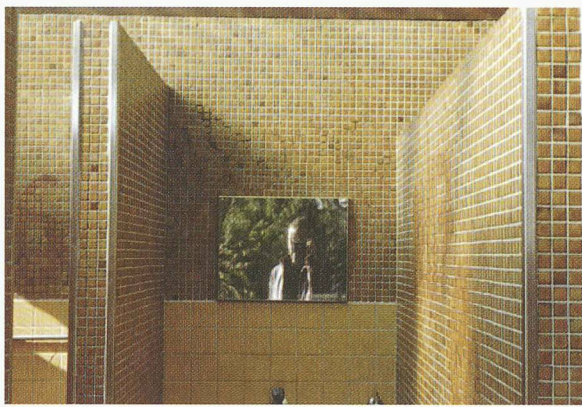
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ville propre, ville sale

ARCHITECTURE



1

Élément mineur et anecdotique des infrastructures urbaines, les WC publics, depuis leur apparition au XIX^e siècle, peuvent être un élément particulièrement révélateur du climat social de nos villes et constituent, sur le long de leur histoire, un témoignage important pour l'architecture et sa «politique». En marge des grandes réflexions programmatiques, ils n'exigent a priori aucune forme de procès conceptuel, trop secondaires peut-être ou simplement trop bien connus pour mobiliser l'attention de l'architecte occupé de grandes choses. Aussi leur réserve-t-on, aujourd'hui, les lieux les moins dommagés de la partition spatiale, où ils se commettent entre le cagibi et les bennes à ordures, confidentiellement.

Cela étant, certains WC publics dépassent largement leur statut de locaux utilitaires et revêtent des qualités extraordinaires, se posent comme des éléments incontournables et précieux de l'environnement urbain. En figurant sous la note 2 ou 3 (importance régionale) du *Recensement architectural*, une poignée de toilettes publiques lausannoises honorent une fonction patrimoniale de premier ordre et prêtent quelques lettres de noblesse à leur objet nécessaire, une fois n'est pas coutume. Leur dignité contraste singulièrement avec la laideur, l'hostilité ou la honte de leurs semblables modernes et évoque un temps de la ville où le cadre urbain se destinait encore un peu au bien-être de ses usagers, sous l'impulsion d'un service public plus solide et tangible.

De l'édicule radieux...

Pavillonnaire et paysager, construit en dur pour être durable, le WC public XIX^e tient un rôle important sur le pavé lausannois : il introduit l'hygiène urbaine, rend la rue salubre et combat les épidémies, les mauvaises odeurs. A sa manière, il concourt à la croissance du taux de natalité vaudois et fournit une dimension philanthropique supplémentaire au positivisme de l'époque, tout en marquant un tournant dans

2

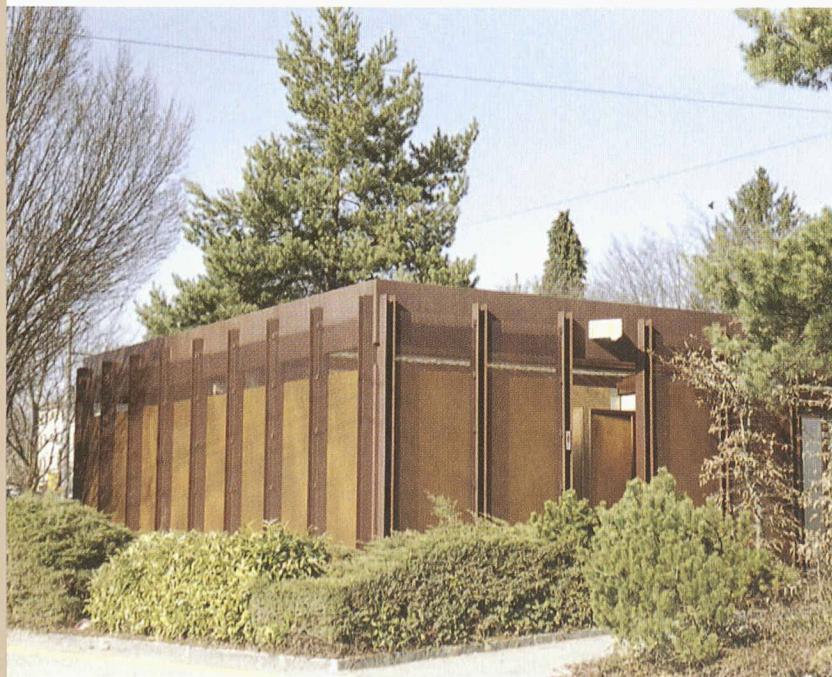


Fig. 1 et 2: Parc du Vélodrome, une exception confirme la règle

Fig. 3: Angle avenue du Vieux-Moulin / route des Plaines-du-Loup

Fig. 4: Rue du Valentin

Fig. 5: Place du Nord

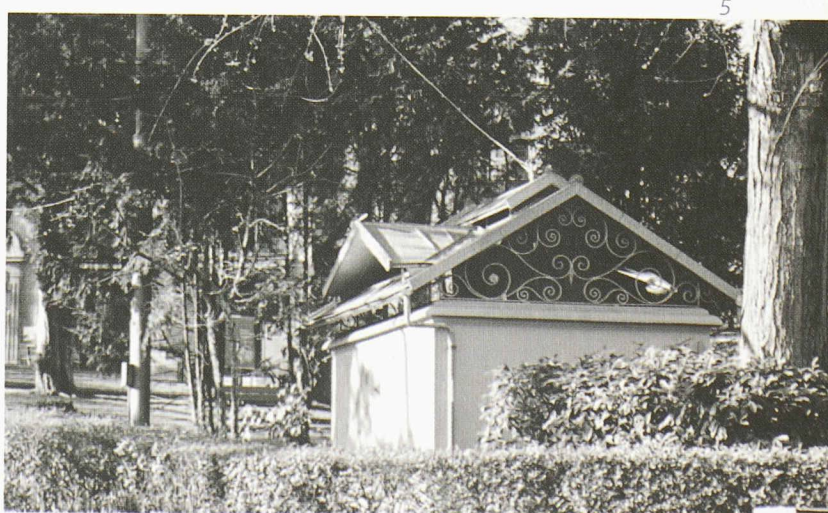
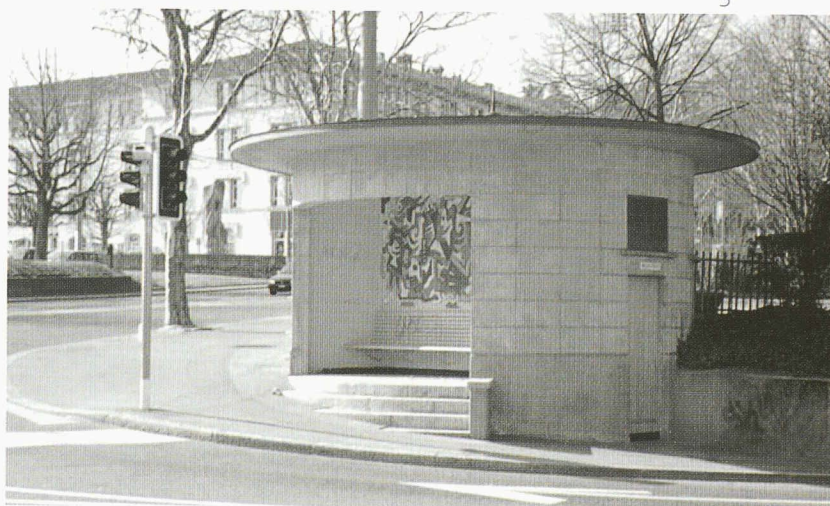
la qualité du service public. Son aspect pratique et hygiénique, loin d'être le signe d'une « pauvreté matérialiste » typiquement contemporaine, trouve un sens quasiment éthique en regard du rôle curatif que le WC entretient avec l'espace public. Aussi s'affirme-t-il fièrement sur le trottoir, se dessine-t-il avec le soin tout particulier qu'on prête aux choses rares ou aux missions d'honneur, emprunte-t-il des formes élégantes et étudiées; son programme (qui est presque un projet social) mérite un bâtiment à lui seul et voudrait rester à la ville pour toujours.

Cette dignité des premières toilettes publiques, à Lausanne, se traduit également par un rapport avoué à la rue et au territoire. En se positionnant dans l'angle des îlots, au croisement des artères, à l'entrée des parcs, les édicules de « nécessité » participent pleinement de la morphologie urbaine et en structurent l'organisation (fig. 3 à 5). On les voit, comme à la rue du Valentin, au Rond-Point Dapples ou à la Place du Nord, camper des lieux forts dans une ostentation digne des monuments les plus prestigieux et des compositions les plus pittoresques. Les premières toilettes publiques lausannoises manifestent, en somme, la fierté du service qu'elle rendent aux gens et portent au pinacle de la ville l'idée d'un progrès social émouvant, d'une victoire de l'époque.

...à la fosse commune

Cet état de grâce n'aura pas duré longtemps. Si fier et fort à son aube, le WC public se défait doucement de son rôle majuscule, se retire de la carte urbaine, quitte sa superbe. A Lausanne comme ailleurs, un retournement fondamental et linéaire va s'opérer entre les premières toilettes publiques et la « tasse » contemporaine, dessaisie de toute volonté spectaculaire, anodine et honteuse à souhait.

On la mure, on l'enterre (fig. 6 à 8). Interdite de lieu, elle commence par trouver une place dans l'épaisseur d'un socle ou la profondeur de la rue, hors champ (av. de Morges, giratoire Mont d'Or, av. de Cour, Maladière, etc...). Son enfouissement, s'il ne touche pas encore à l'existence du service sanitaire, est un fait idéologique décisif dont l'esprit va caractériser les termes du pissoir moderne, de même qu'il



6



connotera une certaine attitude des autorités face au service public : une répudiation, une négation. Le visage du dernier WC public, dans une volonté - tragique - de se nier davantage dans le regret d'exister encore, fait mal au cœur : absence totale de signalétique, lieu écarté et résiduel, carrelage pervers (voir encadré ci-contre), mobilier inoxydable et froid comme la mort. Proches de la chambre froide ou de la table de dissection, inhospitalières et moribondes, les toilettes de la gare (fig. 11) ou de Bel-Air (fig. 9) font honte à leurs précurseurs grandioses et n'invitent pas à l'emploi, quand elles ne le punissent pas. Elles n'attendent, somme toute, qu'un prétexte pour disparaître et priver la ville de leur délicate et secourable attention.

Triomphe de l'enrichissement crapuleux

La décadence qui ronge cet élément social du tissu urbain dénote d'abord, comme d'autres tragédies ordinaires, la prévarication d'un service public assumé de plus en plus par le domaine privé. Guidée par les référents publicitaires et par la simple qualité des choses, la préférence va, entre des toilettes publiques obscures et nauséabondes et le WC du der-

nier cafetier de la place, aux lieux les plus accessibles et les plus accueillants. Aussi, la concurrence sanitaire s'élargissant, le WC public perd de son importance et devient *subsidaire*, alors qu'il s'était trouvé *essentiel*. Cet état de fait conduit, le jour où les WC seront définitivement liés au principe de la « consommation obligatoire », à la taxation de nos fonctions vitales, ou encore au retour de la crotte en ville.

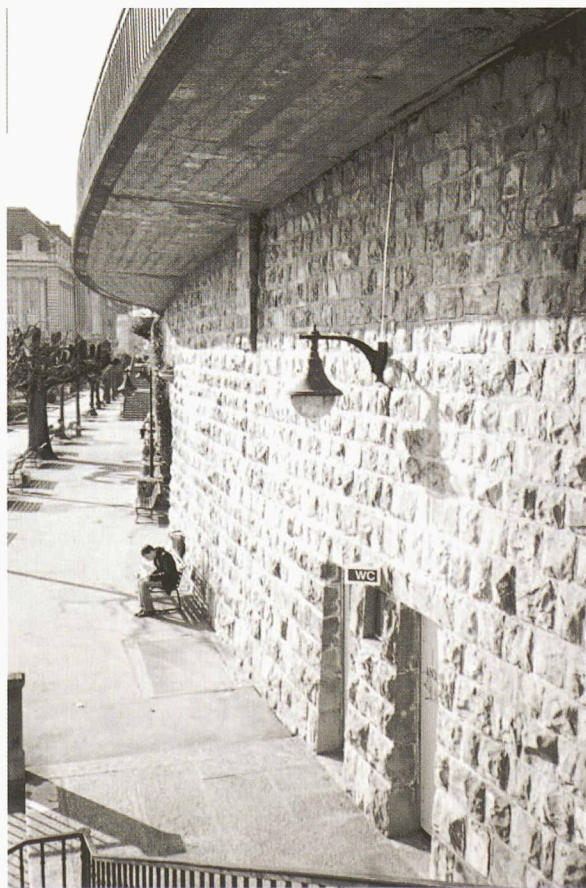
Paris, en condamnant ses toilettes publiques et clôturant ses parcs, affronte depuis des années, impuissante, le problème dantesque de la saleté urbaine : sous un certain angle, la multiplication des « coins pipi » et la floraison quotidienne du caca de chien sur son trottoir représentent peut-être des fortunes englouties en nettoyage, fortunes qui ne seront jamais que les faux frais d'une politique sanitaire absurde et malveillante. Elles font partie de celles qu'on foule.

Lauro Foletti, rédacteur stagiaire
lauro.foletti@epfl.ch

7



8



Interventions « sécuritaires »

On dénombre, sur l'espace public lausannois, quelques aménagements de type sécuritaire. La plupart sont dus au zèle d'autorités administratives soucieuses d'offrir au peuple un environnement de « qualité » et tiennent un double langage : privatif et ornemental, asocial mais joli. Issues, pour certaines d'entre elles, du Service d'architecture de la Ville de Lausanne, ces interventions cherchent à rendre les lieux peu accueillants aux contribuables qui les financent et voudraient peut-être les pratiquer.

En voici quelques exemples :

- La gare CFF de Lausanne, depuis sa restructuration, est partiellement inaccessible la nuit. Le hall central et l'aile Est du bâtiment se réservent donc à la clientèle CFF, alors qu'il s'agit de lieux cruciaux de l'imaginaire urbain, qui assument un rôle médiateur essentiel. Les toilettes publiques du même bâtiment ont été écartées de l'axe piétonnier principal et survivent confidentiellement dans un quasi cul-de-sac, très peu fréquenté ; elles ont cédé leur ancienne place à l'entreprise *McClean*, qui facture un franc suisse le petit besoin, deux francs suisses la grosse commission. Le touriste de passage n'a d'autre choix que de payer.
- Le bâtiment universitaire BFSH2, à Dorigny, est conçu de manière à désorienter les visiteurs, entraver la communication visuelle et empêcher une perception d'ensemble. Il est extrêmement difficile de distribuer des tracts ou d'organiser un meeting dans un tel environnement. Les étudiants (en Sciences Humaines) savent à quoi s'en tenir.
- Les toilettes publiques du Château d'Ouchy, celles de la place Bel-Air (sous les escalators jouxtant la FNAC) et de la Navigation présentent une astuce « sécuritaire » particulièrement sournoise, appelée « mur de Bristol ». Ce type de carrelage (**fig. 12**), qui dispose alternativement des carreaux clairs et sombres en décalage, est reconnu comme une illusion d'optique puissante, propre à créer en quelques secondes une impression de vertige. L'incongruence entre ce que le cerveau voit (des verticales et des horizontales) et ce qu'il ressent (des lignes courbes et mobiles) occasionne une confusion neurologique gênante qui minute naturellement le temps de stationnement. Résultat : impossible de rester dans ces toilettes plus d'une minute, à moins de prendre un trip.
- Les bancs publics de la Place de la Riponne (Nord) (**fig. 13**) sont trop étroits pour qu'on s'y allonge. Les clochards coucheront par terre, ou ailleurs.

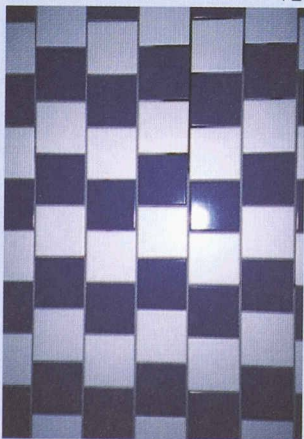


Fig. 6 : Place de Milan

Fig. 7 : Avenue de Morges, collège de Prélaz

Fig. 8 : Promenade Derrière-Bourg

Fig. 9 : Place Bel-Air

Fig. 10 : Avenue de Cour 78

Fig. 11 : Gare CFF, souterrain Est

Fig. 12 : Carrelage en « mur de Bristol »

Fig. 13 : Les bancs sur la Place de la Riponne

(Photos Lauro Foletti)

